



## OFFRE D'EMPLOI – REMPLACEMENT – PERSONNEL PROFESSIONNEL

<b>CLASSE D'EMPLOI :</b>	<b>Conseillère ou conseiller en communication</b>
<b>SERVICE :</b>	<b>Direction des communications</b>
<b>SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :</b>	<b>Madame Isabelle Moncion</b>
<b>SALAIRE :</b>	<b>41 682 \$ à 76 744 \$</b>
<b>HORAIRE :</b>	<b>Lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00</b>
<b>DURÉE :</b>	<b>jusqu'au 24 avril 2019 ou retour de la personne remplacée</b>
<b>N° DE CONCOURS :</b>	<b>A18-P-01</b>

### Nature du travail

La personne titulaire exercera un rôle d'expert conseil relativement aux stratégies et activités de communication du Cégep. Elle est, entre autres, responsable de la planification et de la coordination d'événements, de la gestion et de l'animation des comptes des réseaux sociaux du Cégep et des relations de presse. La personne choisie pour ce poste doit posséder une excellente maîtrise de la langue française, un bon sens de l'organisation, de même que d'excellentes habiletés technologiques.

### Quelques attributions caractéristiques

- Participer à la production et à la mise en œuvre des plans de communication et évaluer les résultats des stratégies et des moyens de communication utilisés.
- Planifier et réaliser divers événements et activités de relations publiques, de recrutement et de promotion.
- Gérer et animer les comptes des réseaux sociaux du Collège.
- Produire du contenu (photos, images, textes, vidéos).
- Développer du matériel promotionnel en assurant sa conception, sa rédaction et sa diffusion auprès de différents publics.
- Participer à la réalisation de projets de communication Web et imprimés.
- Développer, planifier et coordonner différentes stratégies de relations de presse.
- Assurer une veille médiatique et rédiger le bilan de visibilité.
- Représenter le Cégep lors de visites d'écoles et d'événements spéciaux.
- Contribuer par des idées novatrices à l'évolution de la visibilité du Collège.
- Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

### Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, soit en communication.

### Autres exigences

#### **La ou le candidat(e) saura démontrer :**

- Posséder deux (2) ans d'expérience démontrée dans le domaine des communications notamment en rédaction, en organisation d'événements et en gestion des médias sociaux.
- Maîtrise du français, à l'écrit et à l'oral.
- Aptitudes supérieures en organisation d'événements et en gestion de projets.
- Excellentes habiletés technologiques.
- Habilités et intérêt marqué pour les médias sociaux (gestion de communautés).
- Bonne connaissance de la suite Office et de la suite créative d'Adobe.
- Aisance en public, entregent et approche professionnelle.
- Créativité, souci du détail et polyvalence.
- Habilités en matière de relations interpersonnelles.

Une connaissance de logiciels d'édition (image et vidéo), une expérience en gestion de projets Web et une bonne connaissance du milieu collégial seront considérées comme des atouts.

Le Cégep se réserve le droit de faire passer des tests de compétences et de connaissances ainsi qu'un test de français.

Il est à noter qu'une disponibilité pour travailler en soirée lors d'activités de recrutement et exceptionnellement la fin de semaine lors d'événements spéciaux est requise. La personne aura à se déplacer à l'occasion lors d'activités promotionnelles.

### Période d'affichage

Du 10 août 2018 au 17 août 2018

Les candidatures des personnes employées du Cégep doivent être transmises à la Direction des ressources humaines au plus tard le **17 août 2018 à 16 h 30** par courriel à [resshum05@cegepsl.qc.ca](mailto:resshum05@cegepsl.qc.ca). Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. *Le cégep de Saint-Laurent souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité. Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. Le cégep de Saint-Laurent souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité.*

Autorisation :

Date : 10 août 2018